

## ENGAGEZ-VOUS

## CNAM - Conservatoire national des Arts et métiers

<p><b>INSTANCE</b></p>	<p>Placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement Supérieur, le Conservatoire National des Arts et Métiers est un grand établissement public d'enseignement supérieur et de recherche, ouvert à tous, chargé de développer trois missions fondamentales</p>
<p><b>MISSION</b></p>	<p>Représenter la CPME ou les TPE/PME dans les instances du Cnam ARA, afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Orienter l'offre de formation (alternance, continue, VAE) pour les entreprises locales.</li> <li>• Participer aux réflexions sur le financement, l'accessibilité handicap, et le partenariat avec les employeurs.</li> <li>• Faciliter les liens entre entreprises régionales et le centre Cnam pour répondre aux besoins des PME.</li> </ul>
<p><b>ROLE DES MANDATAIRES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Siéger au sein des conseils consultatifs ou comités du centre régional.</li> <li>• Contribuer à l'évaluation et à la co-construction des formations (thématiques, format, financement).</li> <li>• Faire remonter les attentes, difficultés et retours des entreprises PME/TPE.</li> <li>• Relayer les dispositifs (apprentissage, CPF, OPCO, VAE) vers la CPME et ses adhérents</li> </ul>
<p><b>PROFIL RECHERCHE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisé(e) à la formation, l'apprentissage ou la gestion des compétences.</li> <li>• Souhaitant représenter les entreprises dans une instance à fort impact régional.</li> <li>• À l'aise avec le dialogue institutionnel.</li> </ul>
<p><b>DUREE DU MANDAT</b></p>	<p>2 ans</p>
<p><b>FREQUENCE REUNIONS</b></p>	<p>2 à 4 fois par an, en présentiel à Lyon ou en visioconférence. Des ateliers thématiques peuvent être proposés ponctuellement.</p>